

A National Seniors Care Strategy

Although most people will rely on seniors care at some point in their lives, Canada's health care system isn't equipped to meet the needs of the aging population. Canada needs a National Seniors Care Strategy to set national standards and ensure that everyone can access the care they need.



What is seniors care?

Seniors care includes home care, long-term care and palliative care. It also includes access to prescription medications, which is known as pharmacare.

The Issue:

With Canada's aging population, more and more people are relying on seniors care. Funding cuts to health care have meant fewer beds available in hospitals and long-term care facilities. Canada will need to nearly double the number of long-term care beds to meet the demand by 2035.



Seniors care often falls outside the scope of the *Canada Health Act*, which only covers medically necessary services provided by doctors and hospitals. A lot of seniors care has been privatized, and not everyone can afford it. The level and scope of seniors care in the public system varies greatly across the country. Provinces and territories all have different wait times and eligibility criteria.



Concerns have been raised about the quality of seniors care. There are high rates of violence and overuse of medication in long-term care facilities. Staffing shortages, inadequate training and poor working conditions for care workers lead to lower-quality care.

The Solution:

Canada needs a National Seniors Care Strategy to address these issues. This Strategy must include:

- Targeted federal funding for home care and long-term care
- National standards that set minimum staffing levels and hours of care to be provided to each resident or patient
- A Human Resources Strategy to guarantee a skilled seniors care workforce

Federal funding should be invested in public long-term care facilities and home care services, since they provide better quality care than private facilities and services.

Une stratégie nationale des soins aux aînés

Bien que la plupart d'entre nous aurons besoin de soins aux aînés à un moment donné de nos vies, le système de soins de santé du Canada n'est pas outillé pour répondre aux besoins de la population vieillissante.

Le Canada a besoin d'une stratégie nationale des soins aux aînés pour établir des normes nationales et assurer, à tous, l'accès aux soins dont ils et elles ont besoin.

Qu'entend-on par soins aux aînés?

Les soins aux aînés comprennent les soins à domicile, les soins de longue durée et les soins palliatifs. Ils comprennent aussi l'accès aux médicaments sur ordonnance, connu sous le nom d'assurance-médicaments.

Le problème :

Avec le vieillissement de la population, de plus en plus de gens dépendent des soins aux aînés. Les réductions du financement des soins de santé se sont traduites par moins de lits disponibles dans les hôpitaux et les établissements de soins de longue durée. Le Canada devra presque doubler le nombre de lits de soins de longue durée pour répondre à la demande d'ici 2035.

Les soins aux aînés sortent souvent du cadre de la Loi canadienne sur la santé, qui couvre seulement les services médicalement nécessaires dispensés par les médecins et les hôpitaux. De nombreux soins aux aînés ont été privatisés et ils ne sont pas à la portée de tous. Le niveau de soins aux aînés, et la quantité offerte, dans le système public varient grandement au pays. Les provinces et les territoires ont tous différents temps d'attente et critères d'admissibilité.

Des inquiétudes ont été soulevées au sujet de la qualité des soins aux aînés. On observe des taux élevés de violence et de surutilisation de médicaments dans les établissements de soins de longue durée. Les pénuries de personnel, la formation inadéquate et de piètres conditions de travail pour les soignants se traduisent en soins de moindre qualité.

La solution :

Le Canada a besoin d'une stratégie nationale des soins aux aînés pour résoudre ces problèmes. Cette stratégie doit comprendre

- Un financement fédéral ciblé pour les soins à domicile et les soins de longue durée
- Des normes nationales établissant des niveaux minimums de dotation et d'heures de soins dispensées à chaque résident ou patient
- Une stratégie en matière de ressources humaines garantissant une main-d'œuvre compétente dans le secteur des soins aux aînés

Des fonds fédéraux devraient être investis dans les établissements publics de soins de longue durée et les services de soins à domicile car ils offrent des soins de meilleure qualité que ceux offerts par les établissements et les services privés.

